Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 116

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan
Autor: Camfranc, M. du
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249790

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 25 mars 1900 | N° 116 | Troisième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du **Pays du dimanche** à **Porrentruy**

TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction **Pays du dimanche** à **Porrentruy**

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27me année *LE PAYS*

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771

1795-1809

(Suite).

Item on a fait venir les bourgeois, soit les quatre corps de ville, le mercredi pour leur donné les seize droits que le prince de Montjoie leur avait promis s'ils abandonnaient le droit de la chasse, sous réserve que si le Prince allait demeurer ailleurs qu'à Porrentruy, les bourgeois rentreront dans le droit de chasse comme ci-devant.

Item Peyer. Suisse au château est parti pour Paris le 22 août.

Item le voeble Guinans, cabaretier à Courchavon est décédé le 25 un dimanche matin.

Item Verneur le ciergeaire, qui était parti et pour lequel il se fit un décret, en 1761, même qu'on perdit beaucoup à lui est revenu. On l'a conduit dans les Indes par ordre de ses parents. Il doit être décédé en août 1765.

Item le berger des cochons du château s'est marié avec la fille du berger des cochons de la ville, le 10 septembre, un mardi : celle-ci accoucha trois semaines après son mariage, le 1er octobre, un mardi.

Item une veuve de Courtedoux est décédée chez Jean Comte charpentier du château le 12 septembre, le jeudi : elle doit s'appeler Fraisette.

Item il a brûlé une maison à Lugnez, celle du maréchal, le 13 septembre, pendant le jour.

Item l'Empereur (François Ier, époux de Marie Thérèse) doit être décédé d'une mort soudaine le 18 août 1765, et on a prié pour lui à Porrentruy chez les Pères Jésuites le 18 et le 19 septembre, autour d'un mois après sa mort.

Item le cheval de Gibotet laboureur, s'est tué en sautant la haie du petit verger qui est derrière la grille de M. Tardy en haut de la ville. Dans le saut qu'il fit, il se creva le ventre et la panse, par la faute de quatre petits garçons qui le firent sauter. C'étaient le petit Merguin, un peu imbécile, le petit Reiss potier, le fils d'un maçon de Courtedoux, et un petit de Coutgenay qui demeurait chez Beauseigneur tailleur d'habits : ce dernier était le plus coupable. Cela arriva le 20 septembre, un vendredi.

Item Marchand tailleur s'est marié avec la Gélin entre 8 et 9 heures du matin. On n'a pas publié ses bans parce qu'il est bâtard, et même parent de quelques messieurs de la ville, chez Billeux.

Item M. Babé de Delémont s'est marié avec Mademoiselle Lison Choulat d'ici, le 24 septembre 1765 un mardi : ils se sont mariés à Develier près de Delémont.

Item la tour du clocher de la paroisse de la ville a été cimentée ; on a posé un vernis blanc par dessus, et ensuite un autre vernis couleur d'ardoise pardessus le blanc : c'est la couleur que cette tour doit avoir. Elle a été cimentée et vernie en 1765 ; l'étoile a été posée par le fils Jobin, âgé d'environ quatorze ans, le 24 septembre, un mardi sur les cinq heures du soir. Cette étoile porte les noms des membres des trois conseils : elle est dorée tout nouvellement. (*) Le maître s'appelle Jobin, originaire de St-Ursanne.

(*) Il s'agit de l'étoile qui couronnait primitivement la flèche de la tour de l'église de St-Pierre. En 1776 cette flèche fut démolie, et remplacée par la coupole actuelle.

Item les Jésuites de France ont tous quitté leurs couvents de par le roi, le 1er octobre 1765.

Item le Père Basuel, des capucins d'ici, est décédé dans son couvent le 2 octobre, le mercredi soir.

Item il a tonné le 3 octobre, le jeudi, à deux heures après midi.

Item la petite Marie de Bure, demeurant chez M. de Schutz est décédée le 4 octobre, un vendredi matin : c'était une enfant que Madame de Schutz gardait pour l'amour de Dieu, et qu'elle a élevée jusqu'autour de l'âge de dix ans qu'elle est morte.

Item Amuat qui était meunier au faubourg d'ici, natif de Fontenais, est décédé dans son lit d'une mort soudaine daus la nuit du 4 au 5 octobre 1765. On le nommait *Nix manèye* : c'était un fameux buveur ou soulard de moins.

On a augmenté de trente hommes le nombre des confédérés du Pacte, (*) qui ci-devant n'était que de cent hommes. Le nombre est donc de cent trente, depuis le courant de l'été 1765. C'est alors que je fus inscrit dans le livret au nombre des postulants des confédérés du Pacte. Je reçus le premier livret le 19 septembre de la même année où j'avais été reçu. De plus je dirai que l'on a eu bien de la peine à faire cette augmentation, car la Grande Congrégation ne voulait pas. Il fallut pour celà écrire et demander le consentement du Provincial, qui laissa cette liberté aux bourgeois.

Item l'abbé Paul a déposé la soutane le 15 octobre 1765 un mardi, après avoir été abbé quelques années au séminaire.

(*) La confrérie du Pacte érigée en 1732 en faveur des âmes du Purgatoire était une section de la Congrégation des bourgeois : elle ne comptait primitivement que cinquante confédérés : plus tard, le nombre en fut porté à cent, puis à cent trente. La confrérie subsista jusqu'à la Révolution : elle ne se reconstitua pas lors du rétablissement du culte. La Pacte des hommes, fondé à cette époque avec une organisation similaire existe encore à Delémont.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 14

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Un flot d'amertume noya le cœur de la comtesse de Ruloff. Elle le revit, par la pensée, aux premiers temps de leur union, l'œil caressant, la lèvre souriante, enjôleur comme il savait l'être, quand il voulait obtenir un subside, des louis d'or pour ses folies, ou bien encore effacer un grief, calmer un mécontentement. Comme elle s'y était laissé prendre !...

Oh ! son union !... Elle avait cru, un moment qu'elle serait un poème de tendresse, et elle n'avait été qu'une montée de calvaire, dans les sanglots et la douleur.

Et, maintenant, comment allait-elle prier à la grotte quand, de nouveau, l'amertume débordait de son cœur comme d'une coupe trop pleine.

Elle tremblait à la pensée d'être aperçue, reconnue, mise de nouveau en contact avec cet être méprisé, qui ne se souvenait d'elle que pour s'emparer des sommes qu'elle gagnait avec son talent.

IV

Cependant Yvan n'avait pas reconnu son père dans cet élégant touriste. Il regardait toujours au loin, vers la grotte. Avec la même ardeur que celle qui lui avait soulevé l'âme le matin même, il brûlait de s'y rendre. Son espoir augmentait à mesure que s'avançait la journée. Il écoutait le carillon des cloches, annonçant la prochaine sortie de la procession. Sœur Florence et ses petites incurables étaient prêtes ; et, de nouveau, la petite troupe se mit en marche.

L'esplanade était déjà garnie de malades ; tous attendaient, anxieusement, le passage du St-Sacrement. On voyait de pauvres infirmes en béquilles, des êtres lamentables, aux membres repliés ou tordus, aux yeux mornes, privés de lumière, faisant peine à voir. D'autres avaient le teint livide ou grelottaient la fièvre ; sur des matelas étaient étendus les grands malades à demi-agonisants. C'était une désolante fraternité de souffrances ; le rendez-vous des plaies et des ulcères, des paralysies et des agitations nerveuses. Et tous clamaient :

— Jésus, fils de David, ayez pitié de nous !

Yvan, toujours étendu dans son chariot, avait pris place au premier rang ; et, au milieu de toutes ces figures amaigries, son pâle visage, au regard de souffrance, apparaissaient le plus touchant.

Item M. Maldouer écrivain au château (**) est décédé le 16 octobre un mercredi.

Item Mademoiselle Lotz, la bossue est décédée le 18 octobre, un vendredi, entre neuf et dix heures du soir.

Item la sentence des deux Gigon et de Lièvre de Fontenais, qui avaient tué Jobé de Courtedoux, a été affichée à la table noire devant la maison de ville d'ici. Ils sont condamnés à cinq ans hors du pays. C'était le 24 octobre 1765, un jeudi, il tomba de la pluie ce jour-là.

Item Frédéric, postillon au château, est décédé le 26 octobre le samedi matin, c'était un garçon de la Vallée.

Item l'an 1765, on a pris des mésanges en quantité, même plus que jamais. L'ordinaire était de 15, 20, 30, et jusqu'à 100 douzaines par fois, soit qu'il fit beau temps, qu'il plût, ou qu'il y eut du vent — c'était égal. On avait la douzaine pour deux ou trois rappes, tant qu'on voulait, et cela depuis le mois de septembre jusqu'au dernier de novembre 1765, mais c'étaient presque toutes des petites. Mon frère Henri prit en compagnie de 33 douzaines, une mésange blanche, et la tua avec les autres sans avoir vu qu'elle était blanche. Ce fut le Prince qu'il l'eut : elle fut associée à une hirondelle blanche que M. de Rosé prit à la chasse des alouettes de Son Altesse.

Remarque du grand hiver, comme il le fut.

Item Boury le jeune avoact, et l'ex abbé Paul sont partis pour être cadets dans le régiment de Son Altesse au service de France, le 4 novembre 1765, un lundi.

Item on a commencé à vendre vin, pour la première fois au magasin de M. Rengguer devant le faubourg le 10 novembre 1765, un dimanche. C'est le frère de Theubet le boucher qui a vendu le premier.

Item Adam, domestique de M. Decker le vieux est décédé le 22 novembre 1765, le vendredi soir.

Item la veuve du Keller tonnelier au château est décédée le 2 décembre un lundi matin.

Item le premier homme qui est entré à l'hôpital pour y être entretenu, est le coutelier Jollat dit *craint paix* : il est entré le 3 décembre 1765.

Les deux premiers chapelains de l'hôpital étaient messire Chay vicaire de la ville et l'abbé Goetschy, et celà pour la St-Martin de cette année.

Item François Joseph L'hoste tonnelier, a eu droit de bouchon pour Noël.

(**) L. Maldouer le célèbre archiviste de l'ancien évêché de Bâle, qui donna aux archives la belle organisation tant admirée des connaisseurs.

Item la veuve Hantz maréchal, est décédée le 31 décembre, un mardi après midi.

(A suivre.)

Petite chronique domestique

L'influenza. — La maladie des jeunes enfants. — Des maladies contagieuses. — Avis utiles.

Que parler si non de l'influenza, cette vilaine maladie qui n'est au fond que la grippe, mais qui n'a jamais été si répandue et peut être aussi perfide. C'est une maladie lâche qui s'attaque, de préférence aux tempéraments affaiblis, aux constitutions ébranlées et témoigne sa prédilection surtout aux vieillards et aux sujets qui souffrent d'affections anciennes du cœur ou des poumons. Dans ces cas-là, la forme congestive pulmonaire prédomine ordinairement ; mais on observe aussi une forme gastro-intestinale, qui touche à peine l'intestin et se traduit par de la diarrhée cholériforme soudaine, mais plus effrayante que grave.

Le Dr Martin donne dans la Revue populaire suisse d'excellents conseils qui peuvent servir à nos lecteurs.

Les premiers symptômes ordinairement accusés par une grippe consistent dans la fièvre et les points de côté. Le point de côté est un symptôme (disons-le en passant) commun à bien des états divers. Tantôt, on le voit apparaître à la suite d'un exercice immodéré, d'une course contre le vent : il est dû, alors, à un gonflement de la rate causé par une entrave circulatoire. Tantôt il apparait sur le trajet des nerfs intercostaux, à des points typiques, qui font immédiatement reconnaître une névralgie. Il y a aussi la douleur, plus diffuse, du rhumatisme musculaire, commune surtout à gauche (à cause de l'agitation imprimée, de ce côté, par les mouvements du cœur à la paroi thoracique). Les sujets flatulents ou atoniques de l'estomac éprouvent aussi des points de côté, par suite de la compression nerveuse intercostale, que détermine le diaphragme repoussé par le ballonnement. Enfin, nous avons les points de côté, plus aigus et comme plus solennels, de la pleurésie, sèche ou avec épanchement, et de la pneumonie ou fluxion de poitrine.

C'est à ce dernier genre que se rattache le point de côté grippal sorte de diminutif de celui de celui de la pneumonie, causé par une fluxion congestive ou irritative de l'appareil respiratoire. Toutefois, la douleur est moins vive et moins fixe, en général, que dans la pneumonie, et les ventouses sèches ou scarifiées (lorsque le sujet est robuste), ont rapidement raison de ce symptôme. C'est peut-être ce qui fait croire à certain médecins, qu'ils ont pu, dans bien des cas, juguler une fluxion de poitrine ! Méfions-nous des erreurs de diagnostic, fréquentes en tous temps, mais surtout aux époques d'épidémies grippales. Il y a, en effet, dans l'influenza, un élément nerveux qui déconcerte, et souvent aussi un tableau morbide étrange, dont les traits sont capricieux et désordonnés au plus haut point.

La forme classique de l'influenza se traite par le repos au lit où dans une chambre chaude et bien aérée ; la demi-diète, composée de bouillon, de lait et d'œufs à peine cuits. Comme tisane, la meilleure consiste dans du thé chaud, bien sucré additionné d'un peu de vieux kirsch, ou (à défaut de ce dernier) d'un peu de rhum et de quelques gouttes d'eau de laurier-cerise. Toutes les deux heures environ, pendant la journée, on prescrit, en outre, un cachet ainsi composé : 10 centigrammes de bromhydrate de quinine, 5 centigrammes de citrate de caféïne et 30 centigrammes d'analgésine. On ne tarde pas à voir la fièvre, le mal de tête et les symptômes de courbature générale s'atténuer et disparaître, sous l'empire de cette médication.

Pour favoriser le sommeil paisible, entretenir la moiteur de la peau, mettre un frein à la toux nocturne, rien ne vaut, à mon gré, la poudre de Dower (0,40 centigrammes) mélangée à celle de soufre précipité (0,75) (cette dernière ayant l'avantage de tenir le ventre libre et d'exercer une certaine action expectorante et antiseptique). Enfin, j'ai l'habitude de faire pulvériser ou évaporer, au bain-marie, dans la chambre ou se tient le malade, un mélange d'un tiers d'eucalyptol avec deux tiers d'essence de térébenthine, pour purifier, balsamifier l'atmosphère et modifier ainsi, par une inhalation permanente, l'état catarrhal de l'arbre bronchique.

Dans la forme gastro-intestinale de la grippe, je prescris, quatre fois par jour, un cachet composé de 10 centigrammes de poudre de noix vomique, 20 de sulfate de quinine et 20 de salicylate de bismuth. Je conseille, en outre, dans la journée, deux tasses de café sucré avec du sirop de gomme additionné de dix à quinze gouttes d'élixir parégorique.

Lorsque le cœur est affaibli et menacé, et surtout quand la sécrétion rénale est fortement diminuée, je donne, trois fois par jour, dans une forte infusion de cola, dix gouttes de teinture de digitale et j'insiste pour que le malade boive,

---

Comme il priait !

— Ah ! Jésus, fils de David, voyez comme j'ai soif de guérison ! Me laisserez-vous ainsi faible, à demi-paralysé, quand je suis là, tout près de cette source miraculeuse, qu'une simple parole de la Vierge Marie a fait jaillir.

La procession quittait la Basilique. Elle s'avançait, lente et solennelle, au milieu de la foule immense formant haie de chaque côté. C'était un défilé des délégations des différents pèlerinages ; puis suivait des prêtres, les uns en surplis, les autres en chasubles d'or. Les enfants de chœur balançaient des encensoirs ; et sous le dais, apparut, toute blanche, dans les rayons de l'ostensoir, la divine Hostie.

Il passait au milieu de son peuple, ce Jésus miséricordieux, qui aime les simples ; qui, là-bas, en Judée, laissait approcher les malades et et les enfants ; qui guérissait les uns ét bénissait les autres.

Nallait-il pas accomplir un miracle au milieu de cette multitude, accourue pour le supplier et pour l'adorer au passage ?

Et, tout à coup, un pauvre être, à demi-mort, se dressa sur son matelas, sembla sortir de sa tombe. Il regarda, jeta un grand cri, st se mit à suivre la procession,

Et la foule, des larmes plein les yeux en voyant ce miraculé, redoublait ses cris :

— Encore ! encore un miracle ! Jésus, fils de David, guérissez nos malades !

Marie-Alice, pâle d'émotion, regardait approcher le dais de brocart d'or. Il s'avançait royalement dans la fumée de l'encens et dans les éclatants rayons du soleil. Bientôt le Saint-Sacrement allait passer. Une force mystérieuse allait-elle s'échapper de la divine Hostie ?

Yvan était, dans tout son être, secoué d'un grand frisson, l'œil fixé sur cet ostensoir d'or pareil à un astre des cieux, il le regardait approcher majestueusement : les enfants de chœur ne cessaient de balancer les encensoirs, un groupe de jeunes lévites chantaient l'hymne du Saint Sacrement. Le désir de la guérison était tel chez Yvan que des pleurs d'ardente supplication tremblaient dans sa voix.

— O mon Dieu, si vous me rendez la santé, je vous en fais la solennelle promesse, je la consacrerai tout entière à vous aimer, à vous faire aimer, à vous bénir et à vous faire bénir. De mes lèvres, ne s'échapperont que des chants religieux ; mes cantiques diront, à tous, la gloire de votre mère, la puissante et douce Vierge Marie.

Le Saint-Sacrement passait dans l'éclat des cierges allumés, dans les nuages de l'encens, dans le chant des cantiques, dans les clameurs de la foule intercédant pour un nouveau miracle.

A quelques pas d'Yvan, une pauvre femme portait dans ses bras, un petit enfant livide, près de mourir. Tout à coup, le sang circule dans ses veines, le rose monte à ses joues, ses yeux s'éclairent, il sourit à sa mère. Celle-ci, folle de joie, l'élève au dessus de la foule en criant : « Gloire à Dieu, il m'a rendu mon fils ».

Et la foule éclate en un nouveau transport.

(La suite prochainement.)